

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Mouila : Mangari Mombo poursuivi pour viol sur mineure

F.N
Mouila/Gabon

THIERRY Mangari Mombo, alias Novelas, Gabonais, 25 ans, ouvrier agricole à Olam Palm Ngounié, a été écroué la semaine dernière à la maison d'arrêt de Mouila. Il se serait rendu auteur de viol présumé sur S.E.D., une mineure de moins de 15 ans. Selon une source proche du dossier, les faits se sont déroulés en 2022 à Mandji-Assango, un quartier du 1er arrondissement de Mouila. Thierry Mangari Mombo nourrissait des intentions malveillantes sur S.E.D. la fille d'une voisine. Pour appâter la fillette, il lui promettait de ré-

pondre à tous ses besoins. Mise en confiance, cette dernière se retrouve alors dans la chambre du jeune homme qui abuse d'elle. Après un moment d'accalmie, le violeur présumé renoue avec ses appétits sexuels. Malheureusement pour lui, la mère, qui a un mauvais pressentiment depuis son lieu de travail, implore certains voisins de surveiller les va-et-vient de son enfant. C'est justement l'un d'eux qui l'informe de la présence de son enfant dans la chambre de son bourreau présumé. La maman qui arrive aussitôt sur les lieux somme la mineure de lui dire la vérité. Celle-ci lui révèle qu'elle entretient une liaison amoureuse avec le voisin depuis un moment. Sur ces entrefaites,

la mère porte plainte au commissariat de police de Mouila dont les éléments de la sûreté urbaine procèdent à l'arrestation du mis en cause. Lequel aurait reconnu les faits en enquête préliminaire, notamment le fait d'avoir eu des rapports non protégés avec la victime à deux reprises. Thierry Mangari Mombo a été déféré devant le parquet de Mouila, où un juge instructeur l'a placé sous mandat de dépôt pour présomption de viol sur mineure de moins de 15 ans.



Photo: FN

Thierry Mangari Mombo appâtait sa victime avant d'abuser d'elle.

KANGO : AU MOINS DEUX MORTS DANS UN ACCIDENT À MVINVI

UN drame s'est produit à Kango, en milieu de matinée, ce lundi 20 mars 2023. En effet, l'impact entre un camion-benne et un véhicule de marque Toyota de type Picnic aurait fait au moins deux morts à Mvinvi, une bourgade du département de Kango, située à 68 km de Libreville. Dépassement hasardeux et à vive allure, mauvais croisement ou défaillance mécanique ? Les résultats des constatations d'usage permettront d'en savoir davantage sur les causes de cet accident mortel.


Nous y reviendrons.

Makokou : un bus percute violemment un véhicule accidenté

Landry EKOMBA NDOMBE
Makokou/Gabon

UN accident de la route s'est produit vendredi dernier au village Djidji, dans le département de la Lopé. Un bus de transport suburbain a percute un semi-remorque qui, trois jours auparavant, avait fait une embardée sur le lieu de l'impact. Bilan : huit personnes grièvement blessées. Selon les témoignages recueillis auprès des riverains présents sur le lieu de l'accident, le bus à bord duquel avaient pris place plusieurs passagers revenait de Libreville et roulait à destination de Booué, où avaient lieu les ob-

sèques d'un gendarme. Sauf que le transporteur suburbain roulait à vive allure, au point de manquer de vigilance en arrivant au lieu de l'accident du gros-porteur a percute violemment l'obstacle. L'impact a fait 8 blessés graves qui ont été évacués vers Libreville. Ils sont actuellement pris en charge dans les différentes structures hospitalières de la capitale. Selon les personnels de santé, leur pronostic vital ne serait pas engagé. Les éléments de la brigade de gendarmerie de Booué, qui ont immédiatement ouvert une enquête, sont à pied d'œuvre afin de faire la lumière sur les causes de cet accident.



APPEL D'OFFRES

La Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif à la **Téléconduite des réseaux électriques du RIC de la Direction Région Est : Lot n° 3 : fourniture d'un Système de Téléconduite.**

Commanditaire
Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Objet du marché
Téléconduite des réseaux électriques du RIC de la Direction Région Est.

Date de lancement
Lundi 20 mars 2023.

Source de financement
Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Critères d'éligibilité
Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.


Retrait des dossiers d'appel d'offres
Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, sur une clé USB neuve, à l'adresse suivante :

Direction des Achats et Stocks de la SEEG
Base Technique SEEG, sise en face de l'immeuble GABON TELECOM
B.P : 2082 Libreville - Gabon
Tel : 011 76 76 07

Le retrait du dossier complet d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu de paiement.

Frais de dossier (non remboursables)
300 000 FCFA à régler à la caisse située au 4ème étage du Siège social de la SEEG entre 12h00 et 15h00.

Période de retrait des dossiers d'appel d'offres
Du lundi 20 au vendredi 24 mars 2023, de 08h00 à 15h30.


seeg.gabon
www.seeg-gabon.com